

**VILLE D'AUXERRE**

**Direction quartiers, jeunesse, citoyenneté**

*Affaire suivie par Christophe CAILLET 03 86 72 44 27*

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER**  
de **SAINTE-GENEVIEVE** du 24 janvier 2011

L'assemblée de quartier Sainte-Geneviève s'est réunie le 24 janvier 2011 à 19 heures, à la maison de quartier de Sainte-Geneviève.

**PRESENTS**

Guy <b>FEREZ</b>	Maire d'Auxerre
Patrick <b>RIGOLET</b>	Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité
Najia <b>AHIL</b>	Elue en charge du quartier
Aurélie <b>GIRARD</b>	Elue en charge du quartier
Jean-Claude <b>GABILLON</b>	Président du conseil de quartier
Vincent <b>BARBIER</b>	Représentant à la commission des quartiers
Michel <b>LAURENT</b>	Suppléant à la commission des quartiers
Marc <b>ATZORI</b>	Membres du conseil de quartier
Gilles <b>DEBROSSES</b>	
Marie-France <b>FRANQUET</b>	
Andrée <b>SIELLEZ</b>	

**ABSENT EXCUSE**

Moussa **IDRISSI** Représentant à la commission extra-municipale de la circulation

Et environ 80 habitants du quartier.

**Ordre du jour :**

- 1/ Communication du Maire et perspectives 2011
- 2/ Renouvellement Urbain pour le quartier
- 3/ Présentation des travaux du conseil de quartier
- 4/ Echanges avec les habitants
- 5/ Renouvellement des membres du conseil de quartier

Patrick Rigolet ouvre la réunion en saluant les participants, puis présente les membres du conseil de quartier et annonce l'ordre du jour.

**1/ Communication du Maire et perspectives 2011**

Le Maire salue les habitants présents à cette réunion et présente ses vœux à tous pour l'année à venir.

Il rappelle la valeur du travail effectué par le conseil de quartier, qui s'investit tout au long de l'année pour ce quartier qui leur tient à cœur.

Puis, il poursuit son intervention en se félicitant de l'avancée des travaux effectués dans le cadre du renouvellement urbain. Il commente ainsi la tenue du calendrier concernant la démolition de l'immeuble Porche.

Il précise que les opérations de résidentialisation ont commencé sur la Place Corot et se termineront par les travaux des façades. Le calendrier est quasiment respecté.

Il explique également que le début des travaux de rénovation et d'aménagement de la Maison de Quartier vont commencer en 2012 et se poursuivre jusqu'à la fin 2013. Le déménagement des activités de la structure est prévu dans l'enceinte de l'école Rodin.

Les écoles maternelles seront regroupées dans les deux écoles maternelles Renoir et Courbet.

Ces travaux seront poursuivis par le traitement global de la place Degas, de la rue Weygand et se termineront par le mail central.

En ce début d'année vont débiter les travaux d'aménagement du porche Renoir.

L'ensemble de ces travaux vont courir jusqu'en 2013.

Concernant les travaux du centre de loisirs pour les maternels, ils viennent de se terminer au Kiosque et le centre sera inauguré au début du mois de février.

Il explique également que depuis quelques mois il a renforcé la présence de la Police Municipale sur plusieurs secteurs de la ville dont celui de Sainte-Geneviève, et que cela semble donner satisfaction aux habitants et commerçants des quartiers concernés.

Il rappelle et insiste sur sa préoccupation de mutualiser les forces des différents services municipaux qui fonctionnent bien sur le quartier.

## **2/ Présentation des travaux du conseil de quartier**

Jean-Claude Gabillon présente aux habitants le rapport d'activité du conseil de quartier pour l'année 2010.

Il débute son intervention en revenant sur le drame qu'a connu une famille du quartier au cours de l'accident survenu il y a quelques mois dans un appartement du quartier. Il rappelle toute l'émotion que cela a suscité auprès de l'ensemble des habitants du quartier.

Il revient sur les différents points qui sont abordés dans le document de synthèse, distribué aux habitants :

- réunions
- demandes particulières formulées à la ville
- projets de la ville pour lesquels le conseil de quartier a été informé ou consulté
- contributions à l'animation du quartier
- projets du conseil de quartier et autres dossiers suivis.

Il insiste particulièrement sur la partie des demandes formulées à la ville pour lesquelles rien n'a encore été fait, et surtout concernant le stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs des allées Puget et Bourdelle et de la rue Bouchardon.

Le Maire précise que les problèmes de stationnement anarchique sur la dalle sont étudiés par les services de la ville.

Pour le collège, le Maire rappelle que la décision du maintien du collège est ferme jusqu'en 2014. Il précise qu'il souhaite vivement qu'il soit maintenu au-delà de cette date et explique que c'est important pour l'avenir des jeunes du quartier.

Concernant le développement du marché le dimanche, le Maire précise que c'est un bon marché mais que ce sont plutôt les commerces de bouches qui manquent. Il précise que différents commerces sont ouverts aux alentours, ce qui provoque une concurrence concernant les produits de bouche.

## **3/ Echanges avec les habitants**

Les points suivants font l'objet d'échanges avec les habitants présents :

<b>Sujet</b>	<b>Question ou commentaire</b>	<b>Eléments de réponse du maire</b>
quartier	Nuisance des pigeons	Il explique que les pigeons ne manquent de rien, il n'est donc pas nécessaire de les nourrir. Il confirme qu'il ne faut pas couper les

		arbres pour régler ce problème. Il faut rappeler aux habitants qui les nourrissent qu'il ne faut pas faire cela.
<b>24 Place Corot</b>	Poubelles et encombrants dans la rue	Il explique que la ville fait le nécessaire pour dresser des procès verbaux aux contrevenants qui laissent des encombrants sur la voie publique. La ville et la CA vont être de plus en plus vigilants vis-à-vis de ce phénomène.
<b>Avenue Ingres</b>	Stationnement anarchique des véhicules	Les services de la ville passeront voir et proposeront des solutions pour empêcher le stationnement anarchique.
<b>Quartier</b>	C.P.E.Y. mutation d'un agent	Il explique qu'il n'est pas l'employeur des éducateurs de rue. Un premier bilan va être fait dans les jours qui viennent.
<b>Quartier</b>	Sacs de recyclage	Les sacs sont à récupérer aux services techniques ou à la maison de quartier.
<b>Quartier</b>	Incivilités (mobyettes, quads...)	Les pouvoirs publics ne peuvent pas mettre un agent derrière chaque habitant. Il faut donc que les jeunes citoyens prennent conscience des dangers et désagréments qu'ils provoquent. Le maire précise qu'il va demander à la police une vigilance particulière au cœur du quartier.
<b>Résidence du Parc</b>	Pas de réponse au courrier des locataires	Son agenda ne lui a pas permis de venir rencontrer les locataires. Il explique que les doléances des habitants seront transmises à Val d'Yonne Habitat pour tenter de régler les différents problèmes.
<b>Place Corot</b>	Affichage du permis de construire des entrées d'immeuble	Le maire demande aux services de la ville de faire le nécessaire pour que le permis de construire soit affiché à nouveau.
<b>Quartier</b>	Traitement des espaces verts	La ville et l'OAH se partagent le travail sur les différents espaces verts du quartier. Le maire propose que les services fassent un effort supplémentaire sur le traitement des différents espaces verts du quartier.
<b>Bd Galliéni</b>	Nids de poule	Une campagne de rebouchage des trous dans la voirie vient d'être engagée et le nécessaire sera fait rapidement.
<b>Rue Carpaux</b>	Voirie défoncée	Un calendrier annuel est programmé. Le maire rappelle également qu'il a multiplié par 4 le budget de réfection des voiries. Il demande aux services de regarder pour programmer la réfection de cette partie de voirie au plus tôt.
<b>Rue Carpaux</b>	Demande d'installation d'un lampadaire	Le Maire demande aux services techniques de programmer l'installation du lampadaire.
<b>Parc central</b>	Toutounet	Il est proposé d'installer un ou deux distributeurs toutounet dans le Parc pour répondre à la demande des propriétaires de chiens.
<b>Gymnase</b>	Détritus aux abords du gymnase	Le Maire propose d'étendre le périmètre de ramassage des débris pour les équipes qui interviennent sur le quartier.
<b>Quartier</b>	Traitement des déchets verts	A partir du mois d'avril et jusqu'au mois de novembre, un ramassage des déchets verts va être mis en place.
<b>Résidence Galliéni</b>	Montant des impôts fonciers	La ville applique différents taux en fonction de divers critères. Il semble difficile de procéder à une révision des taux concernant les impôts locaux.

<b>Résidence du Parc</b>	Paraboles à retirer	Le Maire demandera à Jacques Hojlo de faire le nécessaire pour que l'interdiction d'installer des paraboles soit respectée.
--------------------------	---------------------	---

#### **4/ Renouveaulement des membres du conseil de quartier**

Patrick RIGOLET réaffirme l'intérêt du dispositif de démocratie de proximité avant de demander aux habitants du quartier s'ils sont candidats, ainsi qu'aux membres du conseil de quartier qui sont présents s'ils souhaitent se présenter pour un nouveau mandat.

Se présentent :

- Michel HOURDRY
- Bernard ROUSSEAU
- Wassim CHABAB
- Hélène DEROSIN
- Christian LALANDRE
- Marc ATZORI
- Vincent BARBIER
- Jean-Claude GABILLON
- Marie-France FRANQUET
- Andrée SIELLEZ
- Chahid LACHHAB

Patrick RIGOLET précise qu'il y a 11 candidats pour 9 postes et qu'il faut donc procéder à un vote.

Il y a 55 personnes votantes.

Les résultats des votes sont :

- |                         |         |
|-------------------------|---------|
| - Michel HOURDRY        | 17 voix |
| - Bernard ROUSSEAU      | 24 voix |
| - Wassim CHABAB         | 43 voix |
| - Hélène DEROSIN        | 18 voix |
| - Christian LALANDRE    | 46 voix |
| - Marc ATZORI           | 34 voix |
| - Vincent BARBIER       | 21 voix |
| - Jean-Claude GABILLON  | 47 voix |
| - Marie-France FRANQUET | 38 voix |
| - Andrée SIELLEZ        | 43 voix |
| - Chahib LACHHAB        | 44 voix |

Sont déclarés élus : Bernard ROUSSEAU, Wassim CHABAB, Christian LALANDRE, Marc ATZORI, Vincent BARBIER, Jean-Claude GABILLON, Marie-France FRANQUET, Andrée SIELLEZ et Chahib LACHHAB.

L'assemblée est levée à 21 heures.

Le Maire,

Guy FEREZ